DEMANDE DE RESERVATION D'HEBERGEMENT/RESTAURATION SUR LE CREPS DE BOURGES :

Merci de compléter les informations suivantes et renvoyer ce formulaire ainsi que le(s) chèque(s) avec votre dossier d'inscription avant la date butoir.

Le cout de la réservation s'élève à 990 € et correspond à un hébergement et une restauration sur le CREPS de Bourges pour les 5 premières semaines de stages. Aucune réservation ne pourra être effectuée par la FFBoxe pour la partie BPJEPS en Ile de France.

Attention : Il convient de rappeler que ces couts ne sont pas compris dans le tarif de la formation et reste à la charge du stagiaire.

* : L'internat n'est pas obligatoire, par conséquent le présent document reste facultatif. Les stagiaires vivant sur Bourges et ses alentours peuvent rentrer chez eux. Il est également possible pour les stagiaires de trouver l'hébergement et la restauration par leurs propres moyens.

COORDONNEES DU STAGIAIRE

NOM

PRENOM

N° de licence

Club

Pour valider votre demande, merci de joindre un chèque de 990 € à l'ordre de la FFBoxe et d'inscrire votre nom et prénom au dos du chèque.

Il est également possible d'effectuer le paiement en 5 fois sans frais. Pour cela, merci de nous transmettre 5 chèques au montant de 198 € à l'ordre de la FFBoxe.

Les demandes transmises après le 07 novembre 2022 ne seront pas traitées par la FFBoxe.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE
Tour Essor - 14 rue Scandicci
93508 PANTIN CEDEX
France
Tél. : 01 49 42 23 72
Fax : 01 49 42 28 79
www.ffboxe.com